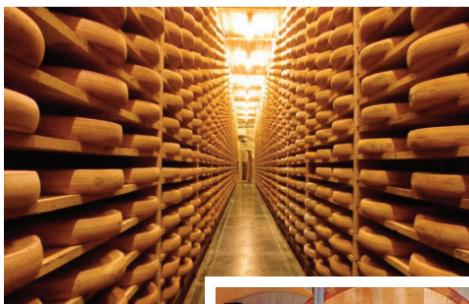




Numéro 16 - Février 2017

L'agroalimentaire en Bourgogne-Franche-Comté



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Édition 2016

Economie..... p 4-5
Commerce extérieur..... p 6-7

Etablissements..... p 8-12
Entreprises..... p 13-15

Industries du lait..... p 16
Abattoirs..... p 17
Coopératives agroalimentaires..... p 18
Dépenses de l'environnement..... p 19

*Etablissements du commerce
de gros*..... p 20
*Enseignement agricole : transformation
et agroalimentaire*..... p 21

Avertissement

Ce document aborde le secteur de l'agroalimentaire au travers de thèmes variés : économie, emploi, commerce extérieur et sous des angles différents : secteur d'activité, établissements, entreprises. De ce fait, différentes sources sont utilisées sur des champs différents justifiant ainsi les écarts constatés selon les thèmes.

Dans le thème **Économie**, afin d'évaluer le poids de l'agroalimentaire, les données des comptes de la nation sont utilisées car c'est la seule source qui permet d'évaluer pour tous les secteurs d'activité la richesse produite chaque année et son évolution. Dans ce thème, pour estimer le poids des IAA en matière d'emploi, on s'appuie sur les estimations d'emploi de l'Insee. Avec ces sources, les IAA sont comptabilisées dans leur globalité en y incluant l'artisanat commercial.

Pour le **Commerce extérieur**, les données de l'administration des Douanes enregistrent, pour un territoire donné, les échanges par famille de produits ce qui diffère de la comptabilisation des échanges des entreprises de ce territoire.

Dans le thème **Établissements**, l'emploi est abordé au lieu de travail. Dans ces pages, l'emploi des établissements localisés dans la région est détaillé sur un champ plus restreint que dans le thème économie (hors artisanat commercial).

Enfin, dans le thème **Entreprise**, la performance économique des IAA est étudiée à partir des comptes des entreprises. Parce qu'une entreprise est constituée d'un ou plusieurs établissements, les résultats présentés ne sont disponibles que pour les entreprises dont au moins 80 % des salariés travaillent dans la région, ce qui exclut des résultats les établissements d'entreprises dont le siège est localisé à l'extérieur de la région.

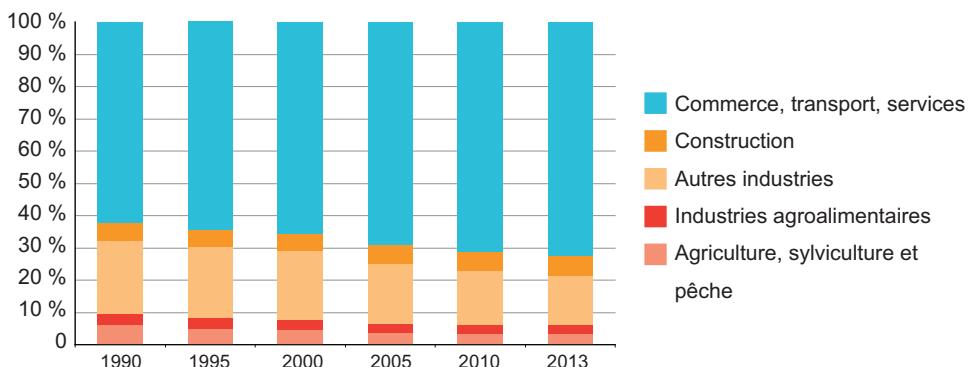


Economie

Depuis 1990, la valeur ajoutée brute des industries agroalimentaires se situe entre 1,3 et 1,7 milliard d'euros, soit 4 % de la valeur ajoutée de l'agroalimentaire national. La Bourgogne-Franche-Comté se classe au 11^{ème} rang des régions pour cette contribution.

En 2013, les IAA participent à hauteur de 2,7 % à la valeur ajoutée totale régionale. Cette proportion est quasi stable depuis 1990 à l'inverse de celle des autres industries manufacturières en forte diminution.

► Contribution à la valeur ajoutée totale en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee - Comptes de la nation

► Valeur ajoutée par branche d'activité en Bourgogne-Franche-Comté

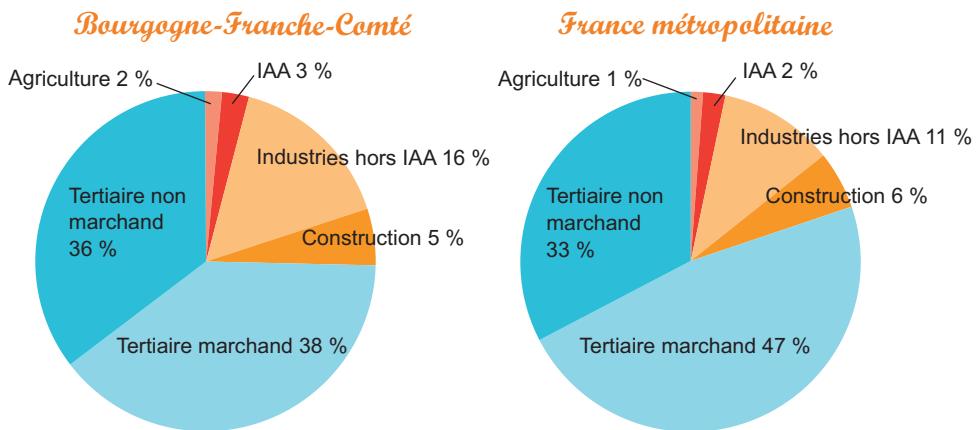
Branche d'activité	1990	2000	2010	2013
Agriculture, sylviculture et pêche	2,4	2,5	2,3	2,2
Industries agroalimentaires	1,3	1,6	1,5	1,7
Autres industries	8,9	11,4	10,6	9,9
Construction	2,3	2,8	3,9	4
Commerce, transport, services	24,3	34,8	44,8	46,6
Total Bourgogne-Franche-Comté	39,2	53,1	63,1	64,4

Unité : milliards d'euros

Source : Insee - Comptes de la nation

Avec 25 600 salariés, les IAA totalisent 3 % de l'emploi salarié régional, soit un point de plus qu'au niveau national. Depuis 2000, la région a perdu 9 % de ses effectifs dans les IAA, diminution plus forte que celle observée en France (- 6 %). En 2014, les IAA régionales représentent près de 5 % de l'emploi salarié français de ce secteur.

► *Emploi salarié par grand secteur d'activité en 2014*



Source : Insee - Estimations d'emploi au 31/12/2014, données provisoires

► *Évolution de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté*

Branche d'activité	2000	2010	2014	Part 2014 BFC/France
Toutes activités	1 000 091	983 110	960 013	4,0 %
dont agriculture, sylviculture	15 689	13 074	15 248	6,3 %
dont IAA (y compris artisanat commercial)	28 073	26 205	25 586	4,7 %
dont autres industries	222 409	164 348	151 674	5,8 %

Source : Insee - Estimations d'emploi au 31/12/2014, données provisoires

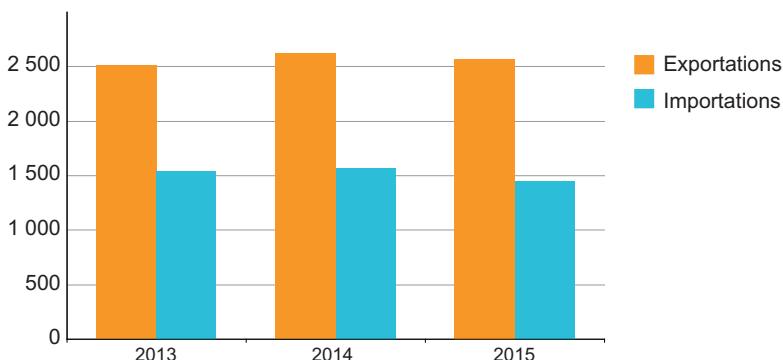


Commerce extérieur

En 2015, la valeur des exportations régionales s'établit à 19,1 milliards d'euros, celle des importations à 15,3 milliards. Avec 2,5 milliards d'euros, les produits des industries agroalimentaires contribuent pour 13 % aux exportations. La Bourgogne-Franche-Comté occupe ainsi le neuvième rang des régions pour la valeur des exportations françaises de produits alimentaires. Parallèlement, ces produits pèsent pour un dixième de la valeur des importations.

► *Exportations* et importations* de produits des IAA*

En millions d'euros



*en valeur (CAF/FAB)

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

► *Exportations* des IAA par activité en Bourgogne-Franche-Comté en 2015*

En millions d'euros	Exportations	Évolution 2015/2014
Industries agroalimentaires	2 507,5	- 4,3 %
Viandes et poissons	183,7	+ 5,6 %
Produits à base de fruits et légumes, y.c. les jus	36,0	- 15,9 %
Huiles et graisses végétales	14,3	- 7,7 %
Produits laitiers et glaces	445,4	- 13,2 %
Produits du travail du grain et produits amyacés	22,6	+ 30,7 %
Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	83,4	+ 6,4 %
Produits alimentaires divers	599,4	- 14,7 %
Aliments pour animaux	25,6	+ 102,4 %
Vins – boissons	1 097,1	+ 3,0 %

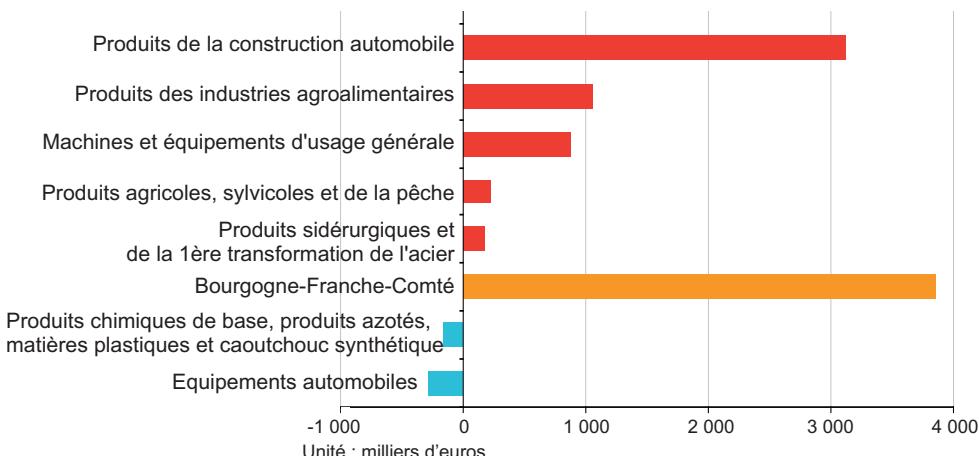
*en valeur (FAB)

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

Avec une balance commerciale excédentaire de 1 milliard d'euros, les IAA représentent un secteur industriel important pour le commerce extérieur régional. Sans l'industrie des boissons, le solde du commerce extérieur de l'agroalimentaire ne serait que de 46 millions d'euros.

Le secteur des boissons, premier exportateur des IAA, réalise les trois cinquièmes de ses exports avec les États-Unis, le Royaume-Uni et le Japon. Les premiers clients du secteur des produits laitiers, deuxième exportateur de l'agroalimentaire, sont l'Espagne, l'Allemagne et la Chine.

► Solde* du commerce extérieur en Bourgogne-Franche-Comté en 2015



*en valeur (CAF/FAB)

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

► Importations* des IAA par activité en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

En millions d'euros	Importations	Évolution 2015/2014
Industries agroalimentaires	1 453,1	- 7,3 %
Viandes et poissons	173,0	- 9,0 %
Produits à base de fruits et légumes, y.c. les jus	188,3	+ 4,3 %
Huiles et graisses végétales	61,2	+ 14,6 %
Produits laitiers et glaces	214,1	- 14,7 %
Produits du travail du grain et produits amyacés	30,7	- 13,5 %
Produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	47,8	+ 2,9 %
Produits alimentaires divers	579,2	- 18,4 %
Aliments pour animaux	69,7	+ 384,1 %
Vins – boissons	89,0	+ 3,1 %

*en valeur (CAF)

Source : Direction générale des douanes et droits indirects

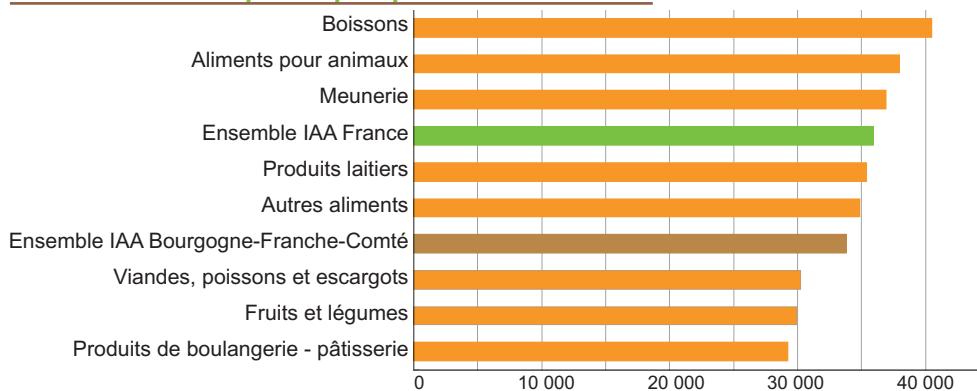


Etablissements

Le principal employeur du secteur des IAA est l'industrie laitière. Ce secteur mobilise 5 200 emplois dont 3 800 pour la fabrication de fromage. Le secteur des viandes, poissons et escargots est le second employeur avec 4 500 salariés dont 1 700 pour la transformation et la conservation de volailles. Autre secteur important des IAA régionales, les productions industrielles à base de céréales emploient 3 500 salariés.

Toutes catégories sociales confondues, la rémunération brute moyenne par équivalent temps plein s'élève à 32 800 euros, inférieure à la moyenne nationale de 2 150 euros.

► Rémunération* par emploi par secteur d'activité



*Rémunération brute moyenne par équivalent temps plein en euros

Source : Insee - CLAP 2014

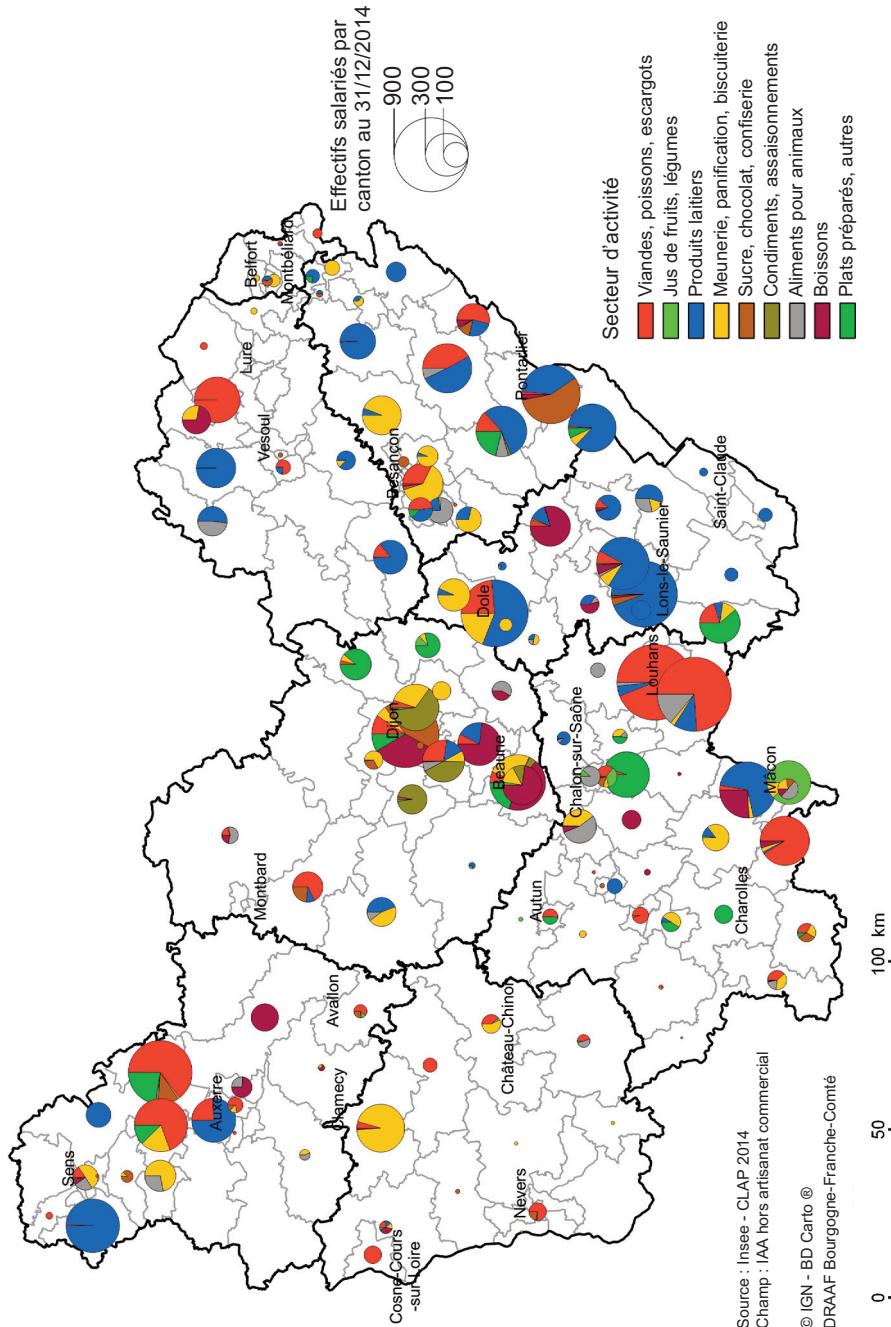
► Etablissements agroalimentaires en Bourgogne-Franche-Comté

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Etablissements employeurs		
		Nombre avec salariés	Effectif salarié	Rémunerations*
Viandes, poissons et escargots	145	95	4 502	126
Fruits et légumes	46	12	333	11
Produits laitiers	268	216	5 189	166
Meunerie	48	40	554	18
Produits de boulangerie - pâtisserie	76	45	2 052	55
Aliments pour animaux	52	41	855	30
Boissons	236	100	1 713	60
Autres aliments	194	86	2 768	89
<i>dont chocolat</i>	69	32	904	30
<i>dont condiments et assaisonnements</i>	12	7	512	22
Ensemble Bourgogne-Franche-Comté	1 065	635	17 966	556
Ensemble France	19 190	9 970	382 862	12 765
Part BFC / France	5,6 %	6,4 %	4,7 %	4,4 %

*Rémunerations brutes en millions d'euros

Source : Insee - CLAP 2014

► Les établissements des industries agroalimentaires



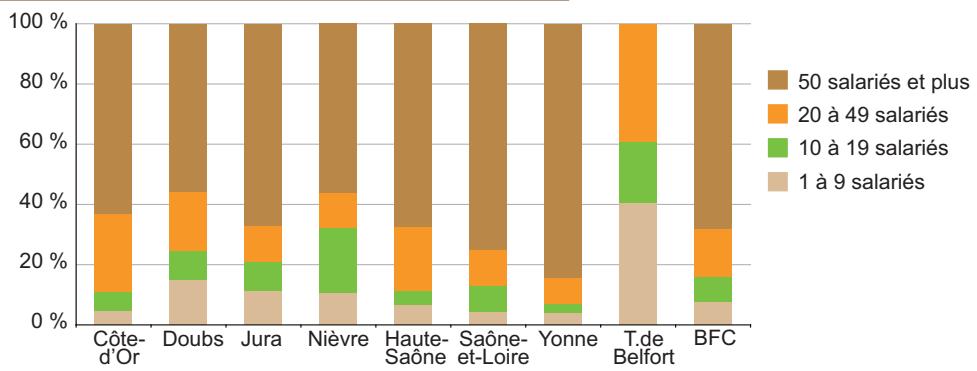


Etablissements

Un établissement sur six emploie 20 salariés et plus. Ils concentrent 84 % des emplois du secteur. Moins de 20 unités atteignent le seuil des 200 salariés mais elles regroupent 29 % des effectifs. Trois quarts des établissements des IAA emploient moins de 10 salariés. Parmi ceux-ci, plus de la moitié sont sans salarié.

Avec un cinquième des établissements, le Doubs occupe la première place régionale mais ne se classe qu'au troisième rang pour le nombre d'emplois salariés. Le premier employeur de la région est la Saône-et-Loire avec 4 300 salariés. C'est le second département pour le nombre d'établissements.

► Répartition des effectifs salariés des IAA



Effectifs au 31/12/2014

Source : Insee - CLAP 2014

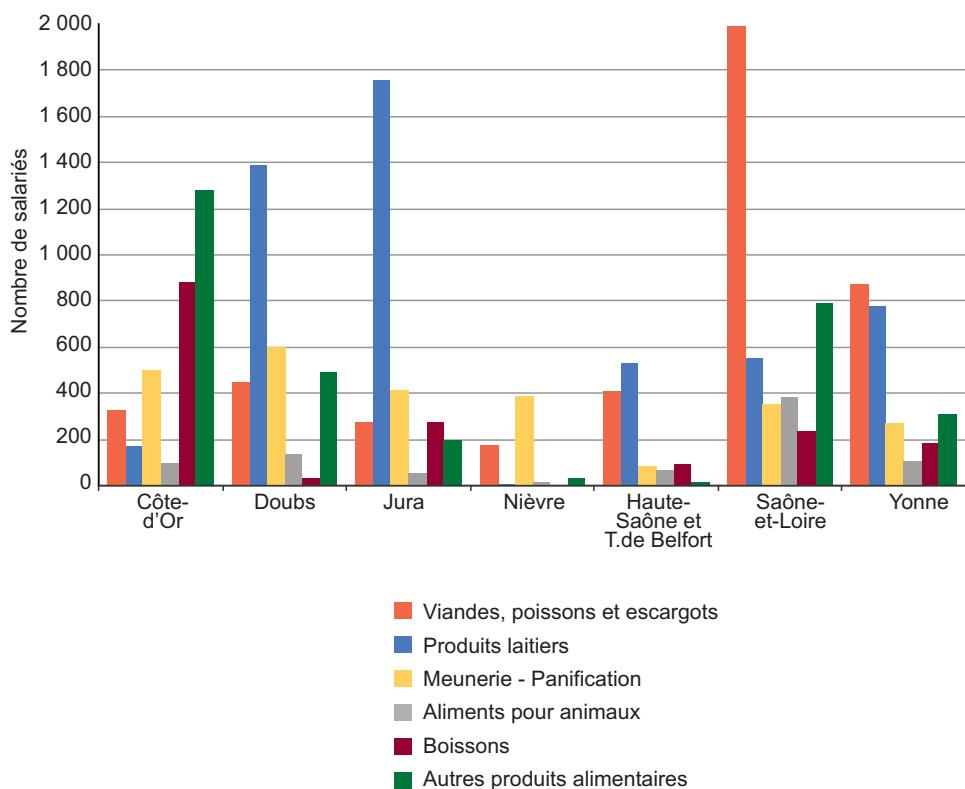
► Répartition des établissements et des effectifs salariés des IAA

	Nombre d'établissements	Effectifs salariés au 31/12	Effectifs salariés ETP	Rémunérations brutes* (en millions d'euros)
Côte-d'Or	182	3 258	3 005	113
Doubs	225	3 106	2 714	90
Jura	184	2 973	2 713	95
Nièvre	62	614	553	16
Haute-Saône	80	1 132	1 029	36
Saône-et-Loire	195	4 300	4 092	129
Yonne	118	2 514	2 290	75
T. de Belfort	19	69	67	2
Bourgogne-Franche-Comté	1 065	17 966	16 463	556

Source : Insee - CLAP 2014

Le secteur des viandes, notamment les volailles, prédomine en Saône-et-Loire. Cependant, le département bénéficie aussi d'implantations importantes dans les autres activités. Le Doubs est spécialisé dans la fabrication de fromages, la panification et la fabrication de produits à base de cacao. Dans le Jura, les produits laitiers, notamment la fabrication de fromage, sont les premiers employeurs. En Côte-d'Or, hormis les boissons, les condiments et le chocolat sont les principaux secteurs d'activité. L'Yonne est spécialisé dans les produits laitiers frais et les fromages, dans l'industrie des viandes ainsi que la fabrication de plats préparés et la panification. Les IAA en Haute-Saône ont leur activité essentiellement dans la fabrication de produits à base de viandes et la fabrication de fromage et autres produits laitiers.

► Répartition des effectifs salariés au 31/12/2014



Source : Insee – CLAP 2014

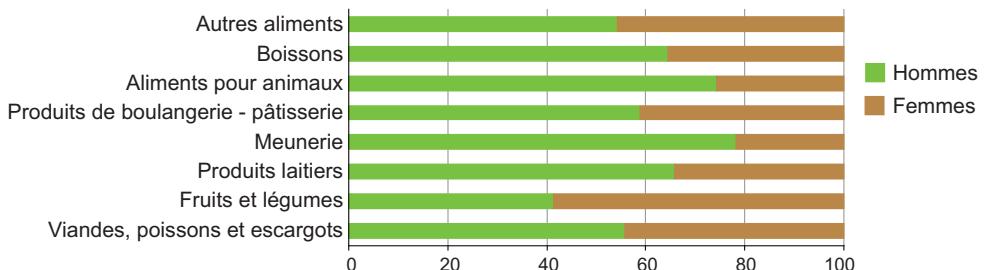


Etablissements

L'emploi dans les IAA est moins qualifié que dans le reste de l'industrie manufacturière. Dans la région, les IAA comptent en moyenne 79 % d'employés et d'ouvriers contre 67 % dans les autres industries.

Par contre, les femmes sont plus présentes dans les IAA que dans les autres secteurs de l'industrie (39 % contre 26 %). Elles sont majoritaires dans les postes d'employés mais sous représentées dans les fonctions d'encadrement.

► Répartition des salariés selon le sexe et l'activité en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee - CLAP 2014

► Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle et activité en Bourgogne-Franche-Comté

Secteur d'activité	Ensemble	Cadres et chefs d'entreprise en %	Professions intermédiaires en %	Employés en %	Ouvriers en %
Viandes, poissons et escargots	4 502	5,1	9,1	10,9	74,9
Fruits et légumes	333	6,3	8,4	6,0	79,3
Produits laitiers	5 189	8,0	13,0	10,7	68,4
Meunerie	554	11,0	16,1	16,4	56,5
Produits de boulangerie - pâtisserie	2 052	4,4	9,7	6,2	79,7
Aliments pour animaux	855	11,8	23,3	16,0	48,9
Boissons	1 713	13,7	28,0	17,5	40,9
Autres aliments	2 768	8,5	13,2	10,5	67,9
<i>dont chocolat</i>	904	6,2	17,8	15,6	60,4
<i>dont condiments et assaisonnements</i>	512	12,3	15,8	6,4	65,4
Ensemble	17 966	7,7	13,6	11,2	67,5
Autres industries manufacturières	139 624	12,8	21,1	7,1	59,0

Source : Insee - CLAP 2014

► *Les principales entreprises agroalimentaires de Bourgogne-Franche-Comté*

Nom de l'unité légale	Activité principale	Effectifs salariés au 31/12 dans la région	Effectifs salariés totaux en France	Taux d'implantation dans la région
CSF	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	849	28 387	3 %
SCHIEVER DISTRIBUTION	Commerce de gros alimentaire non spécialisé	821	821	100 %
LDC BOURGOGNE	Viande de volailles	745	745	100 %
FROMAGERIES BEL PRODUCTION FRANCE	Fromages	645	2 302	28 %
GROUPE BIGARD	Viande de boucherie	505	3 661	14 %
SENAGRAL	Produits laitiers frais	466	998	47 %
DUC	Viande de volailles	385	848	45 %
EUROSERUM	Autres produits laitiers	384	489	79 %
SOCIETE FROMAGERE DE LONS LE SAUNIER	Fromages	346	346	100 %
JACQUET PANIFICATION	Fab. Industrielle pain et pâtisserie fraîche	345	632	55 %
SICA DE VIANDES DE L'YONNE ET DU LOIRET	Viande de boucherie	337	337	100 %
DAUNAT BOURGOGNE	Autres produits alimentaires	316	316	100 %
CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE	Chocolat	300	300	100 %
NESTLE FRANCE	Chocolat	300	3 142	10 %
SOCIETE ANDRE BAZIN	Préparation industrielle de produits à base de viandes	297	522	57 %
ECKES GRANINI FRANCE SNC	Boissons (jus de fruits)	295	318	93 %
BOISSET - LA FAMILLE DES GRANDS VINS	Boissons	293	421	70 %
MONTS & TERROIRS	Fromages	246	291	85 %
SOC COOPERATIVE AGRICOLE DIJON CEREALES	Commerce de gros de céréales	241	241	100 %
COOPERATIVE AGRICOLE TERRE COMTOISE	Aliments pour animaux de ferme	239	239	100 %

Source : Insee - ESANE, CLAP 2014 - traitements SSP

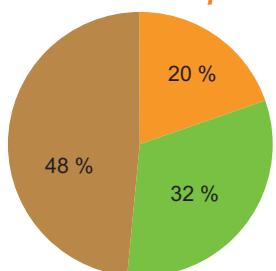


Entreprises

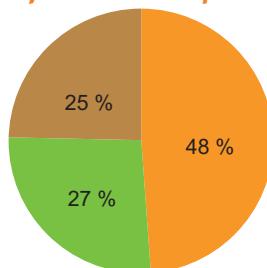
Les entreprises de l'agroalimentaire (IAA, artisanat commercial et commerce de gros), **majoritairement implantées dans la région**, pèsent pour 3 % dans l'économie marchande non financière de la région et pour 8 % de l'effectif salarié. Elles génèrent un chiffre d'affaires de 12 milliards d'euros dont 1,7 à l'exportation.

Si les entreprises de l'artisanat commercial représentent près de la moitié des unités légales de l'agroalimentaire, elles ne comptent que pour un quart des effectifs salariés et participent à 15 % de la valeur ajoutée. A l'inverse, avec un cinquième du nombre d'unités légales, les IAA emploient la moitié de l'effectif et contribuent à la moitié de la valeur ajoutée.

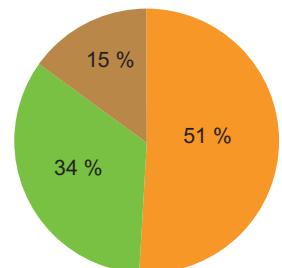
Nombres d'entreprises



*Effectifs salariés
Équivalent Temps Plein*



Valeur ajoutée en millions d'euros



Industries agroalimentaires

Commerce de gros de produits agroalimentaires

Artisanat commercial

Source : Insee - ESANE 2014, traitements SSP

► Les entreprises principalement implantées* en Bourgogne-Franche-Comté

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés ETP**	Effectifs salariés au 31/12	Chiffre d'affaires HT***		Valeur ajoutée***
				Total	dont export	
Ensemble des entreprises agroalimentaires de la région	4 291	25 749	29 052	12 113	1 697	1 777
Industries agroalimentaires hors artisanat commercial	845	12 566	13 969	5 064	706	902
Poids dans l'industrie manufacturière	9 %	14 %	14 %	21 %	9 %	14 %
Commerce de gros de produits agroalimentaires	1 366	6 846	7 549	6 480	990	609
Artisanat commercial	2 080	6 337	7 534	568	1	266

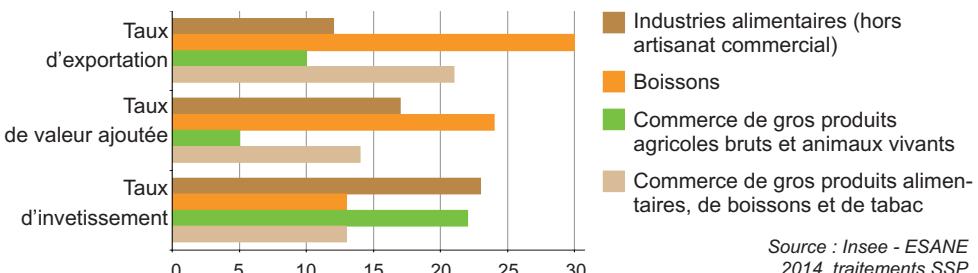
*Entreprise régionale : entreprise dont plus de 80 % des salariés sont employés dans la région, **Équivalent temps plein,

*** : en millions d'euros

Source : Insee - ESANE 2014, traitements SSP

Les IAA représentent près de 10 % des entreprises de l'industrie manufacturière régionale. Elles réalisent un chiffre d'affaires (CA) de 5,1 milliards d'euros et participent à hauteur de 3 % au CA dégagé par les entreprises agroalimentaires de France métropolitaine. Elles pèsent pour un quart dans le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière régionale. Le secteur des produits laitiers contribue à hauteur de 37 % au CA total des IAA, devançant le secteur des viandes. Les entreprises régionales du commerce de gros dégagent un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros dont 15 % est réalisé à l'exportation.

► Ratios d'analyse de la performance économique des entreprises régionales



► Les entreprises des IAA et du commerce de gros de produits agroalimentaires principalement implantées* en Bourgogne-Franche-Comté

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires**	Valeur ajoutée	Investissements	Effectif salarié en ETP	Productivité apparente du travail***
IAA						
Viandes	104	874	141	29	2 923	48,2
Produits laitiers	201	1 870	254	60	3 044	83,4
Meunerie	35	228	40	s	471	84,9
Boulangerie - Pâtisserie	57	264	77	s	1 237	62,2
Aliments pour animaux	34	485	61	10	775	78,7
Boissons	198	604	147	19	1 432	102,7
Autres produits alimentaires	216	740	182	s	2 684	67,8
Ensemble	845	5 065	902	190	12 566	71,8
Commerce de gros						
Produits agricoles bruts et animaux vivants	376	3 291	170	37	1 902	89,4
Produits alimentaires, de boissons et de tabac	990	3 189	439	58	4 944	88,8
Ensemble	1 366	6 480	609	93	6 846	89,0

*Entreprise régionale : entreprise dont plus de 80 % des salariés sont employés dans la région, **hors taxes

***Productivité apparente du travail (valeur ajoutée y compris autres produits et autres charges / effectif salarié en ETP) - en milliers d'euros par salarié ETP,

Chiffres d'affaires, valeur ajoutée, exportations et investissements en millions d'euros

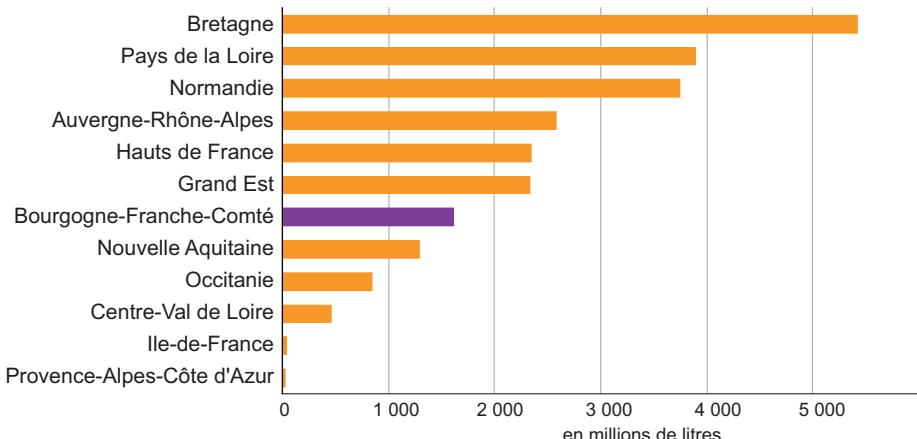
Source : Insee - ESANE 2014, traitements SSP



Industries du lait

En 2015, la Bourgogne-Franche-Comté se classe à la 7^{ème} place des régions françaises pour ses livraisons de lait avec 7 % du volume national. Les établissements de l'industrie laitière de la région ont collecté 1,4 milliard de litres de lait de vache en provenance principalement de la région. En dehors des produits laitiers frais, ce lait a servi, directement ou indirectement à la fabrication de 125 180 tonnes de fromage de vache.

► Livraisons de lait 2015



Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2015

► Lait de vache

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	BFC
Nombre d'établissements collecteurs	4	96	54	4	r	s	163
Nombre d'apporteurs	199	2 285	836	500	r	s	4 104
Collecte de lait de vache*	92	701	266	209	r	s	1 408
Prix moyen payé aux apporteurs	350	458	496	345	r	s	427
Nombre d'établissements réalisant la transformation	7	100	57	8	5	3	180
Volume de lait transformé*	12	693	266	107	19	386	1 485
Pâtes Pressées Cuites**	0	47 769	24 585	5 778	37	0	78 168
Pâtes Pressées Non Cuites**	1	20 913	2 510	2	986	0	24 412
Pâtes Molles**	2 125	5 977	53	11 307	401	2 368	22 232
Pâtes persillées**	0	0	370	0	0	0	370
Produits Frais**	456	265	451	601	7 076	313 961	322 811

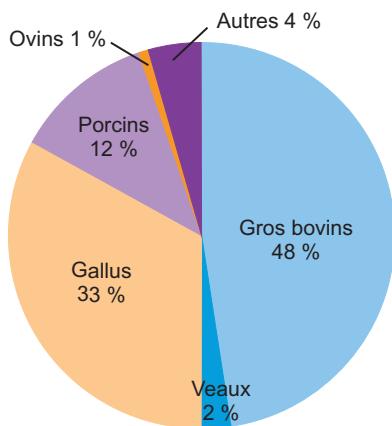
s : secret statistique, r : secret induit
*en millions de litres, **en tonnes

Source : Agreste - Enquête annuelle laitière 2015

Abattoirs

En Bourgogne-Franche-Comté, les abattages atteignent 227 400 Tonnes équivalents carcasses (Tec) en 2015, soit 4,4 % du tonnage national. Les gros bovins, principalement des vaches de réforme allaitantes ou laitières et des taurillons représentent près de la moitié des volumes abattus. L'abattage de volailles constitue un tiers du tonnage total.

► Tonnages abattus par catégorie



Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs 2015

► Abattages

En tonnes équivalent carcasses	Bourgogne-Franche-Comté	France
Veaux	5 261	181 072
Porcs	26 371	1 967 609
Ovins	2 190	80 717
Caprins	561	6 223
Équidés	1 296	4 540
Ensemble gros animaux	143 835	3 510 314
Gallus (poulets, coqs...)	75 288	1 091 714
Dindes	255	340 416
Ensemble volailles	83 355	1 706 940

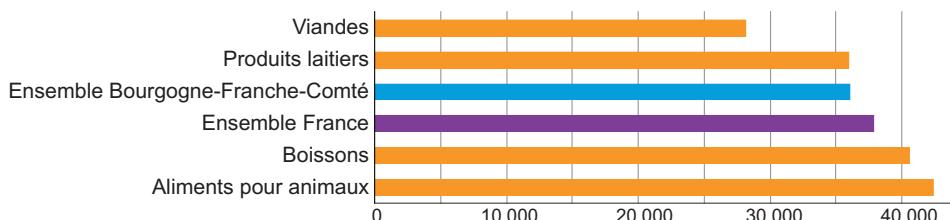
Source : Agreste - Enquête auprès des abattoirs 2015



Coopératives agroalimentaires

Les coopératives agroalimentaires représentent 17 % des établissements des IAA et 9 % des salariés. Les trois quarts d'entre elles sont implantées dans le Doubs et le Jura, une grande majorité se situant dans le secteur des produits laitiers. 78 % des coopératives ont moins de 10 salariés. La rémunération moyenne, toute activités et catégories sociales confondues, est supérieure de 2 300 euros à la moyenne des IAA et atteint 36 000 euros.

► Rémunération* par emploi par secteur d'activité



*Rémunération brute moyenne par équivalent temps plein en euros

Source : Insee - CLAP 2014

► Chiffres-clés des coopératives agroalimentaires en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre d'établissements	Etablissements employeurs		
		Nombre avec salariés	Effectifs salariés	Rémunérations*
Côte-d'Or et Haute-Saône	8	3	63	2
Doubs	78	66	578	17
Jura	63	51	320	10
Nièvre	6	3	56	1
Saône-et-Loire	20	18	221	8
Yonne	3	3	436	11
Bourgogne-Franche-Comté	178	144	1 674	50
Secteur d'activité				
Viandes	5	3	357	8
Produits laitiers	136	107	781	22
Aliments pour animaux	8	7	125	5
Boissons	29	27	411	15

*Rémunérations brutes en millions d'euros

Source : Insee - CLAP 2014

Dépenses d'environnement dans les IAA

En 2014, les établissements agroalimentaires ont dépensé 11 millions d'euros pour la protection de l'environnement. Ces investissements se répartissent entre d'une part les investissements spécifiquement consacrés à cette protection et d'autre part les investissements dans des équipements de protection de l'environnement à des degrés divers, dits investissements intégrés.

Les investissements spécifiques sont plus importants que les investissements intégrés, le traitement des eaux usées étant le principal domaine d'investissement.

Les investissements spécifiques peuvent être aussi classés par nature. Ainsi, la prévention des pollutions et le prétraitement, traitement et élimination concentrent respectivement 40 % et 33 % du total.

Outre leurs investissements pour la protection de l'environnement, les établissements agroalimentaires réalisent des études environnementales en vue d'investissements futurs. En 2014, le montant total de ces études est de 0,3 million d'euros dans la région.

► Dépenses pour protéger l'environnement

En milliers d'euros	Bourgogne-Franche-Comté	France	Part BFC/France
Investissements spécifiques* pour protéger l'environnement par domaine			
<i>dont eaux usées</i>	9 103	159 456	5,7 %
<i>dont déchets</i>	3 421	65 483	5,2 %
<i>dont air</i>	2 112	13 332	15,8 %
<i>dont limitation des gaz à effet de serre</i>	1 835	26 286	7,0 %
	1 182	29 789	4,0 %
Investissements intégrés** pour protéger l'environnement par domaine			
<i>dont limitation des gaz à effet de serre</i>	1 665	61 493	2,7 %
Total des investissements	1 077	33 153	3,2 %
Études	10 767	220 949	4,9 %
	305	18 758	1,6 %

Champ : établissements de 20 salariés et plus des IAA (hors tabac)

*Les investissements spécifiques sont entièrement dédiés à la protection de l'environnement (achat de bacs de rétention ou construction d'une station d'épuration par exemple)

**Les investissements intégrés sont partiellement dédiés à la protection de l'environnement. Ils correspondent à l'achat d'équipements de production plus performants en matière environnementale

Source : Insee - Enquête sur les investissements pour protéger l'environnement en 2014, traitements SSP



Etablissements du commerce de gros

Le commerce de gros alimentaire est concentré dans la partie bourguignonne de la région. Les trois cinquièmes de l'effectif salarié se situent en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Le commerce de gros des boissons est le principal employeur avec 3 500 salariés, devançant celui des céréales, semences et aliments pour le bétail (1 500 salariés). La rémunération brute annuelle par équivalent temps plein s'élève à 34 700 euros, inférieure de 2 800 euros à la moyenne nationale.

► Etablissements du commerce de gros en Bourgogne-Franche-Comté

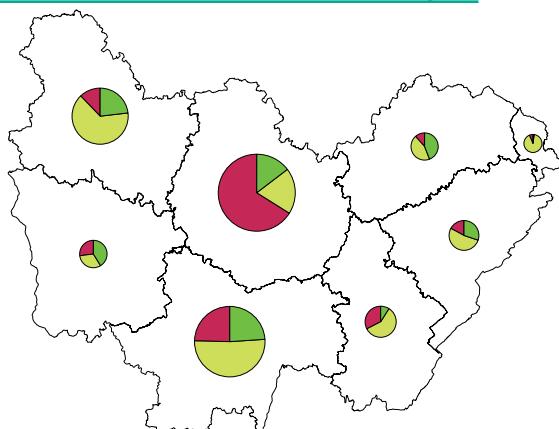
Activité industrielle	Nombre d'établissements	Etablissements employeurs			
		Nombre avec salariés	Effectifs salariés	Rémunérations*	Rémunérations par emploi**
Produits agricoles bruts et animaux vivants	586	306	2 104	73	36 573
Produits alimentaires, boissons et tabac	1 221	607	7 759	235	34 100
<i>dont boissons</i>	852	402	3 508	112	38 022
Ensemble Bourgogne-Franche-Comté	1 807	913	9 863	308	34 655
Ensemble France	33 823	16 939	211 988	7 296	37 486
Part BFC/France	5,4 %	5,4 %	4,7 %	4,2 %	//

*Rémunérations brutes en millions d'euros

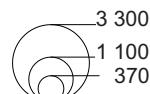
Source : Insee - CLAP 2014

**Rémunération brute moyenne par équivalent temps plein en euros

► Les établissements du commerce de gros



Effectifs salariés par département au 31/12/2014



Secteur d'activité

- [Green square] Produits agricoles bruts
- [Yellow-green square] Produits alimentaires
- [Red square] Boissons

Source : Insee - CLAP 2014

© IGN - BD Carto ®

DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Enseignement agricole: transformation et agroalimentaire

Les formations à l'agroalimentaire sont concentrées dans cinq établissements. L'offre régionale de formation s'attache aussi bien à la transformation, notamment le lait, des viandes ou des céréales qu'à l'analyse en laboratoire et au contrôle de qualité.

A la rentrée 2016, 490 étudiants sont inscrits dans ces filières. Les deux tiers d'entre eux suivent une formation de niveau III (BTSA en particulier).

Pour l'apprentissage, la Bourgogne-Franche-Comté propose une large variété de formations, notamment de niveau II (licence professionnelle).

► *Les élèves et étudiants de l'enseignement agricole en 2016-2017*

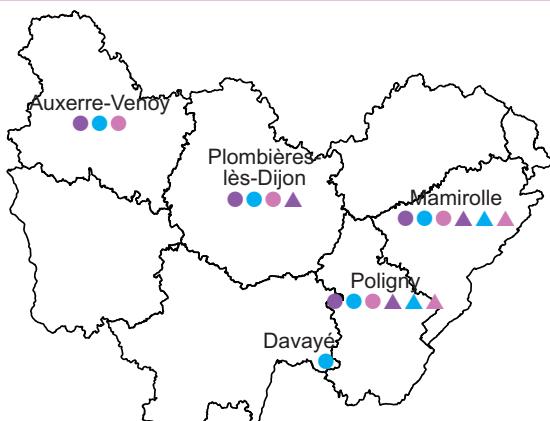
	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Saône-et-Loire	Yonne	BFC
Niveau III	41	114	122	0	45	322
Niveau IV	30	0	37	30	26	123
Niveaux V et VI	13	0	26	0	7	46
Total	84	114	185	30	77	491

► *Les apprentis de l'enseignement agricole au 1^{er} janvier 2016*

Niveaux II et III	102	46	99	17	0	264
Niveau IV	0	37	19	0	2	58
Niveau V	0	2	2	0	9	13
Total	102	85	120	17	11	335

Source : DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, SFRD

► *Localisation des établissements de formation*



Niveaux II et III : études supérieures

● Scolaire

▲ Apprentissage

Niveau IV : Bac, BP

● Scolaire

▲ Apprentissage

Niveau V : CAPA, BEPA, BPA

● Scolaire

▲ Apprentissage

Source : DRAAF BFC, SFRD
© IGN - BD Carto ®
DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Sources

Les statistiques sur les entreprises agroalimentaires présentées dans ce document sont élaborées à partir de plusieurs sources :

Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises (ÉSANE)

Le dispositif ÉSANE, mis en production par l'INSEE à partir de l'année de constat 2008, permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises, à partir de l'exploitation de deux sources administratives complétées par l'Enquête Sectorielle Annuelle (ESA). Des « agrégats composites » sont calculés à l'aide d'une procédure d'estimation statistique qui « compose » une synthèse des données fiscales et des données d'enquêtes :

1 • les fichiers de déclarations annuelles sur les bénéfices BIC (bénéfices industriels et commerciaux), BNC (bénéfices non commerciaux), BA (bénéfices agricoles) permettent de récupérer des informations comptables sur l'entreprise.

2 • les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) fournissent des données sur les effectifs et leurs rémunérations.

3 • l'enquête ESA permet d'obtenir les informations « sectorielles », non disponibles dans les fichiers administratifs.

► L'ESA, qui enquête les entreprises agroalimentaires, est quasi exhaustive pour les unités de 20 salariés et plus.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exploitation simultanée et la mise en cohérence des données administratives et des données d'enquêtes, les résultats définitifs relatifs à l'année n (2014) sont disponibles actuellement au milieu de l'année n+2 (2016).

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)

Ce système d'information, géré par l'INSEE, fournit des statistiques localisées au lieu de travail, jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand. Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation des DADS, des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf, des données MSA pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture, du système d'information sur les agents de l'État.

Les données issues de CLAP sont des données sur les établissements. Le champ de l'agroalimentaire est identifié à partir de l'activité principale de l'établissement alors que les statistiques issues d'ÉSANE s'appuient sur le code d'activité de l'entreprise.

Pour cette raison, les statistiques sur le nombre de salariés des entreprises agroalimentaires sont différentes selon qu'elles sont calculées à partir d'ÉSANE ou à partir de CLAP.

Enquête annuelle sur les dépenses pour protéger l'environnement dans l'industrie

Cette enquête couramment appelée Antipol, a pour objet de mesurer l'effort financier réalisé par les établissements industriels pour protéger l'environnement. Le champ est constitué des établissements agroalimentaires, des établissements de produits à base de tabac et des scieries de 20 salariés et plus ayant une activité de fabrication ou de transformation (usines, ateliers, chantiers permanents). L'enquête porte chaque année sur les investissements et les études en vue de protéger l'environnement.

Définitions

Le périmètre de l'agroalimentaire

Afin de tenir compte des liens inter-entreprises, les statistiques sur l'activité agroalimentaire portent désormais sur un périmètre élargi couvrant l'ensemble des activités intermédiaires entre la production de produits agricoles bruts (assurée en amont par les exploitations agricoles) et la distribution finale (assurée en aval par le commerce de détail). Plus précisément, sont couvertes dans cette publication :

1 • les activités de transformation ou «industries agroalimentaires» : industries alimentaires (division 10 de la Naf hors artisanat commercial) et fabrication de boisson (division 11) ;

2 • le commerce de gros de produits agroalimentaires : commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors commerce de gros de produits à base de tabac) ;

3 • l'artisanat commercial de charcuterie (sous-classe 1013B) et de boulangerie-pâtisserie (sous-classes 1071B, 1071C et 1071D) ;

Les centrales d'achat classées (groupe 461) ne font pas partie de ce périmètre de même que les activités de transformation des produits agricoles (vin, produits laitiers...) effectuées au sein des exploitations agricoles et vendues directement hors sociétés commerciales.

L'unité légale est une entreprise définie avec son numéro SIREN. Ces unités sont classées selon leur taille en effectifs salariés au 31 décembre et selon leur activité principale.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin d'une coopérative, etc. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Coopératives agroalimentaires et périmètre coopératif

Les coopératives agroalimentaires sont des entreprises agroalimentaires faisant partie des catégories juridiques suivantes : 5432, 5459, 5532, 5559, 5632, 5659, 6317, 6318, 6532.

Le périmètre coopératif comprend les coopératives agroalimentaires, les filiales de droit privé des groupes coopératifs ainsi que les unités légales dans lesquelles ils détiennent des participations. Ce périmètre est constitué exclusivement d'entreprises agroalimentaires.

Chiffre d'affaires hors taxes

Montant global au cours de l'exercice de ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.

Valeur ajoutée (VA)

Deux versions de valeur ajoutée sont mobilisées pour le calcul des ratios.

D'une part, la valeur ajoutée hors taxe qui reflète mieux la productivité de l'entreprise.

D'autre part, la valeur ajoutée hors coût des facteurs qui est égale à la valeur ajoutée hors taxe à laquelle on retranche les impôts sur la production nets des subventions d'exportations. Elle correspond à la somme de la rémunération du travail et de l'excédent brut d'exploitation.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Correspond à la valeur ajoutée diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitations.

Taux de valeur ajoutée

Valeur ajoutée hors taxe / chiffre d'affaires hors taxe

Mesure la capacité de créer de la valeur par euro de chiffre d'affaires.

Taux d'exportation

Chiffre d'affaires à l'exportation hors taxe / chiffre d'affaires hors taxe

Mesure la part des ventes exportées.

CAF / FAB

Pour le commerce extérieur, la valeur des échanges est prise en compte au passage de la frontière. Cette comptabilisation est dite CAF/FAB : pour les importations, coût, assurance et fret compris jusqu'à la frontière nationale, pour les exportations, franco à bord de notre frontière.

Investissements

Investissements corporels (matériels ou physiques) : acquisition de biens corporels (bâtiments, machines,...) qui viennent en augmentation du patrimoine de l'entreprise.

Investissements incorporels (immatériels) : acquisition de biens incorporels (brevet, logi-

ciel, dépenses de recherche, ...).

Investissements financiers : actions, droit de propriété.

Taux d'investissement

Investissements corporels / valeur ajoutée hors taxe

Mesure la richesse produite consacrée à l'investissement.

Taux de marge

Excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée au coût des facteurs

Mesure la part de richesse qui revient à l'entreprise.

Régionalité des entreprises

Une entreprise est dite mono ou quasi-mono régionale lorsque plus de 80 % de ses salariés sont localisés dans une région.

Poste de travail

Dans les statistiques produites par les fichiers DADS (déclarations annuelles de données sociales) et SIASP (système d'information des agents du secteur public) et le système CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), un poste correspond à un salarié dans un établissement. Un salarié qui travaille dans deux établissements (dans l'année ou à une date donnée) occupe donc deux postes.

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information Statistique et Economique

4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mel : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

© Agreste 2017

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Nadine Viatte

Composition : Monique Marion

Impression : Estimprim

ISSN : 2493-6499

Dépôt légal : à parution - Prix : 5 €

Sites internet : www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr